

Le PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) d'Evry-Courcouronnes : un PLU au service des habitants et en faveur d'un urbanisme favorable à la santé

Qu'est-ce qu'un PADD ?

Pièce maîtresse du PLU, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) formalise de manière simple et lisible **les grandes orientations d'aménagement et de développement de la Ville pour les prochaines années** en matière d'urbanisme, d'environnement, de développement économique et de solidarité.

Comment a été élaboré le PADD ?

Les orientations du PADD sont le résultat de l'état des lieux du territoire et de ses enjeux, ainsi que d'une démarche de concertation menée auprès des habitants.

LES HABITANTS sont au centre du PADD avec comme fil conducteur un urbanisme favorable à santé

Accompagner les filières d'excellence en particulier autour de l'économie de la santé (Génopole)



Evry-Courcouronnes, cœur d'agglomération, pôle d'excellence, de santé et d'innovation scientifique

Objectif N°1

Renforcer l'attractivité et le dynamisme économique du territoire

- Conforter le rôle économique majeur d'Evry-Courcouronnes au sein de l'arc francilien, en soutenant les filières d'innovation, d'excellence et de santé avec la présence du Genopole
- Garantir l'intégration urbaine et économique de l'université Evry Val d'Essonne - Paris Saclay
- Valoriser le potentiel productif et économique du territoire
- Améliorer l'accessibilité et le rayonnement du territoire
- Assurer le rayonnement des équipements structurants
- Renouveler l'image de la polarité commerciale d'Evry-Courcouronnes

Objectif N°2

Développer une offre de logements diversifiée qui réponde aux besoins des habitants en affirmant l'attractivité résidentielle d'Evry-Courcouronnes

- Poursuivre les efforts engagés pour la réhabilitation du parc de logements existant afin de l'adapter aux besoins émergents
- Renforcer l'attractivité résidentielle d'Evry-Courcouronnes
- Adapter l'offre de logements aux dynamiques d'évolution de la population
- Améliorer la qualité des logements produits
- Développer la mixité fonctionnelle l'animation urbaine et l'activation de lieux de vie par les rez-de-chaussée actifs
- Assurer un développement des équipements collectifs et des services publics





Evry-Courcouronnes, une centralité unie affirmant ses singularités

Objectif N°1

S'affranchir des ruptures pour connecter les quartiers tout en conservant leurs spécificités

- Poursuivre la structuration d'un maillage doux efficace entre les quartiers
- Intégrer les besoins de l'ensemble des usagers et conforter l'accessibilité des liaisons douces et la multimodalité par des aménagements qualitatifs et confortables
- Maintenir et favoriser une offre attractive de commerces et de services de proximité
- Développer une offre commerciale et artisanale et une offre de services répondant aux nouveaux besoins de l'ensemble de la population
- Assurer l'attractivité des commerces et des services et l'animation des centralités

Objectif N°2

Donner la priorité aux espaces publics et aux espaces verts de qualité à Evry-Courcouronnes, garants du bien-être de ses habitants et usagers

- Affirmer le centre urbain comme un grand espace de convivialité au sein de la commune nouvelle
- Conforter les espaces publics paysagers de qualité et de loisirs favorisant le vivre-ensemble et le bien-être
- Favoriser l'appropriation de la ville par les habitants à travers de nouveaux usages
- Conforter la préservation du patrimoine naturel et bâti d'Evry-Courcouronnes
- Connaître et reconnaître la diversité des formes de patrimoine de la ville nouvelle
- Identifier les vues remarquables sur la ville pour maintenir les perspectives paysagères
- Mettre en valeur le tissu ancien de village (Evry-Village, Courcouronnes)
- Valoriser l'identité des formes urbaines héritées de la ville nouvelle



Evry-Courcouronnes, la confirmation d'un projet urbain sain et durable

Objectif N°1

Agir pour un urbanisme favorable à la santé

- Limiter et réduire l'exposition de la population et des usagers aux nuisances sonores et aux polluants atmosphériques
- Créer des liaisons douces de qualité pour améliorer la qualité de l'air et connecter les liaisons existantes entre elles
- Poursuivre la prise en compte des pollutions des sols en amont des projets, pour faciliter le renouvellement urbain
- Eviter les aménagements comportant des essences allergènes
- Préserver les espaces de nature en ville existants garants de fraîcheur
- Prévoir et engager la désimperméabilisation et la renaturation d'espaces artificialisés, d'espaces publics désaffectés (ou à l'abandon) lors de nouvelles opérations
- Adapter le bâti aux futures conditions climatiques

Objectif N°2

Inscrire le développement urbain au sein d'une trame verte, bleue, brune et noire renforcée

- Préserver les grands espaces de nature et leurs abords pour favoriser le développement de la biodiversité, maintenir et renforcer leurs fonctions écosystémiques (stockage carbone, rafraîchissement)
- Améliorer et renforcer les continuités écologiques entre les réservoirs de biodiversité afin de renforcer la trame verte
- Développer l'agriculture urbaine en renforçant le maillage de jardins partagés et familiaux
- Renforcer l'exigence en termes de qualité écologique des espaces verts en faveur de la biodiversité, aussi bien pour les espaces publics que pour les jardins privé
- Valoriser la trame bleue (lac d'Evry-Courcouronnes, la Seine et ses berges, le canal) à travers une amélioration de la gestion du cycle de l'eau
- Préserver et reconstituer une trame brune et ses fonctions écosystémiques : stockage de carbone, cycle de l'eau, biodiversité ...
- Réduire la pollution lumineuse dans les espaces publics

Objectif N°3

Promouvoir une gestion durable des ressources locales

- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments pour réduire les consommations énergétiques de tous les secteurs et améliorer le confort d'usage
- Faciliter l'installation de dispositifs d'énergies renouvelables ou de récupération
- Envisager le raccordement des bâtiments existants au réseau de chaleur urbain « Grand Paris Sud Energie Positive » autant que possible
- Permettre d'assurer le tri des déchets au sein des nouveaux projets
- Tirer parti des projets de réaménagement pour généraliser la séparation entre eaux pluviales et réseau de collecte
- Assurer une gestion durable et intégrée des eaux pluviales

Les ambitions de la communes d'Evry-Courcouronnes

